

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 1734, AVENUE DE L'ÉGLISE

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance du 2 février 2010 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 25 février 2010 à 19 h à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet de la présente résolution vise à permettre de déroger aux dispositions réglementaires concernant la hauteur maximale et le nombre maximal d'étages.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :

Description approximative de la zone visée :

0207

Délimitée par la limite ouest de la propriété occupée par l'église portant le numéro civique 1690, avenue de l'Église, la limite arrière des propriétés du côté sud de l'avenue de l'Église, la limite latérale est de la propriété située au 1761, rue Galt, la rue Galt, la limite arrière des bâtiments du côté est de la rue Laurendeau, l'avenue de l'Église.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 18 février 2010.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Renseignements : 514 872-1950